

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Présidentielle 2023 : "Gabon d'abord" prône le changement

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

La plateforme citoyenne et patriotique "Gabon d'abord", proche de l'opposition, a effectué le week-end écoulé sa 5e sortie officielle. En présence de plusieurs acteurs politiques et membres de la société civile.

Dans son propos introductif, le président de cette association, Jacques Adiahenot, a fait un long commentaire des questions politiques et sociales de l'heure. Reconnaisant sa part de responsabilité dans la "chienlit" observable dans l'actuelle gouvernance, l'ancien secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG) est d'avis que l'être humain est un personnage en constante évolution. Et ce, même au niveau de sa psychologie. "Nos gouvernants ont intérêt à intégrer le fait que l'État doit veiller à intégrer, à protéger et faire évoluer le citoyen dans les conditions qui lui permettent de s'épanouir", a-t-il lancé avant d'appeler à l'alternance politique l'année prochaine. Non sans ajouter : "Nous préparons les prochaines élections (...). Nous n'irons pas aux prochaines élections dans n'importe quelles conditions. On doit respecter les règles, les



Jacques Adiahenot invite les Gabonais en âge de voter à s'inscrire massivement sur les listes électorales.

textes et la Constitution". Aussi a-t-il invité la population à s'enrôler massivement sur les listes électorales. Pour Jacques Adiahenot, l'objectif c'est de mettre un terme au phénomène d'abstention, facteur bloquant de l'alternance politique.

Par ailleurs, la question de la caducité du bureau du Centre gabonais des élections (CGE) a été abordée par, entre autres, Marie-Rose Melighe de la PG 41 et Judith Lekogo Me Ngwa du

Copil citoyen. Les intervenants disent attendre tous le renouvellement du bureau du CGE devenu forclos suite à la levée gouvernementale des mesures de restriction contre le Covid-19. Toutefois, l'exposé-débat du communicant politique et membre de l'écurie "RÉAGIR", Étienne Francky Meba Ondo dit "Meboon", lui a permis de formuler plusieurs propositions à l'opposition devant concourir à l'atteinte de ses objectifs.

Législatives partielles : petit retard à l'allumage à Mimongo

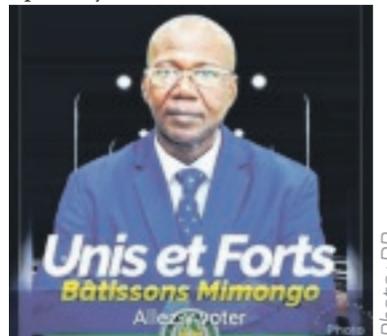
F. N.
Mimongo/Gabon

ALORS que la campagne électorale pour les législatives partielles des 15 et 29 octobre 2022 est lancée depuis le 5 octobre dernier, comme on peut le constater, au premier siège du département de l'Ogoulou à Mimongo, ce n'est pas encore le branle-bas pour tous les candidats à cette consultation électorale qui, il faut l'avouer, s'annonce ouverte au regard des forces en présence.

En effet, le seul à se signaler à cette campagne pour le moment est le porte-étendard investi par le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir, Dr Charles Sadie, qui s'investit depuis lors sur le terrain à la conquête de l'électorat. "Nous avons mis en place une stratégie pour consolider notre présence sur le terrain à travers les équipes de campagne, bureau de vote par bureau de vote. Et nous pensons que nous serons présents au terme de cette élection. Mais nous attendons l'arrivée le lundi 10 octobre

du secrétaire général de notre parti à Mimongo pour animer un grand meeting", a dit le candidat du PDG. Par ailleurs, son adversaire du Parti social démocrate (PSD), Andréa Ghislaine Mbigou, visible sur les affiches placardées à travers les carrefours et les lieux stratégiques de la ville, n'est pas active sur le terrain politique. Elle enttendrait lancer sa campagne par un grand meeting, dès l'arrivée du président du parti, Pierre-Claver Maganga Moussavou. Elle a cependant rencontré la diaspora établie à Libreville et Mouila. " Nous avons échangé sur l'importance de l'élection actuelle. C'est une élection test qui prépare les élections générales de 2023, je leur ai décliné entre autres le programme sur lequel est centrée ma campagne", a-t-elle confié.

Pour les autres protagonistes à cette bataille électorale, notamment l'indépendant Alain Bruno Bisselo et l'opposant Senturel Ngoma Madoungou (RHM), c'est silence radio. D'autant plus qu'au moment où nous mettions sous presse, ils n'avaient pas toujours investi le terrain.



La candidate du PSD, Andréa Ghislaine Mbigou, et le candidat du PDG, Dr Charles Sadie.

La Semaine

Entre alerte et interpellation

CONTRAIREMENT aux semaines précédentes, celle qui s'est achevée hier n'aura pas connu une actualité particulièrement riche en événements et autres faits. D'ailleurs, on peut s'accorder pour dire que la rentrée parlementaire et l'audition par la Cour constitutionnelle des ministres d'État Lambert-Noël Matha (Intérieur) et Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty (Relations avec les Institutions) ont été les principaux rendez-vous.

Toutefois, notons que la campagne électorale relative aux élections législatives partielles à Mékambo, Tchibanga et Mimongo a débuté mercredi. Et comme on pouvait bien s'en douter, pour le moment elle n'emballa pas encore. Même si à Mékambo, où le Parti démocratique gabonais (PDG) et le Parti social démocrate (PSD) s'affrontent, on a noté la présence de hauts cadres desdits partis venus soutenir leurs candidats respectifs. Alain-Claude Bilie-By-Nze, membre du Comité permanent du Bureau politique du PDG et Pierre-Claver Maganga Moussavou, président

du PSD, ont dû effectuer le déplacement du chef-lieu de la Zadié. C'est dire.

Pour revenir à l'audition des deux membres du gouvernement par la Haute juridiction, on dira que celle-ci a porté, entre autres, sur la requête du parti "REAGIR" sur la caducité depuis 5 mois du mandat du bureau du Centre gabonais des élections (CGE), la révision de la liste électorale, la reprise de l'établissement de la Carte nationale d'identité (CNI), etc.

En fait, la présidente de la Cour, Marie-Madeleine Mborantsuo, et ses collègues voulaient savoir où en était le gouvernement avec ces dossiers brûlants. Surtout s'agissant de ceux en rapport avec les élections générales à venir. Ont-ils été convaincus par les explications du gouvernement? Peut-être. Toutefois, par rapport à l'annonce faite par le patron de l'Intérieur, quant à la reprise de la délivrance de la CNI dès le mois de décembre, la présidente de la Haute juridiction a insisté sur la nécessité

de respecter les délais indiqués.

S'agissant de la rentrée parlementaire, on soulignera la tonalité des discours de circonstance des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Rappelons par exemple ces mots de Faustin Boukoubi : "(...) Même silencieux, les Gabonais nous regardent. Ils espèrent et comptent sur les gouvernants pour satisfaire leurs besoins essentiels". Et d'aucuns de rétorquer : "Pas si sûr que cette affirmation soit encore d'actualité. Nombreux sont les Gabonais qui ont déjà perdu tout espoir quant à la capacité des gouvernants à satisfaire leurs besoins essentiels...". En tout cas, ces propos du président de la première Chambre du Parlement ont le mérite d'alerter et d'interpeller le gouvernement.

ONDOUBA'NTSIBAH